



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article2961>

Pérou : Mise en oeuvre de Redevances de Bassin

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : samedi 16 février 2013

OIEau

Le Pérou est engagé dans une réforme importante de sa politique de l'eau. En 2012, une nouvelle Loi a créé des redevances sur l'utilisation de l'eau et les rejets d'eaux usées. Ces redevances sont aujourd'hui effectivement collectées.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Office International de l'Eau ont apporté leur expertise sur la mise en place de ces redevances, dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale.

Le 26 septembre 2013 à Lima, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a signé un accord de coopération institutionnelle avec l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) du Pérou et le Bassin du "Rio Chili" (Région d'Arequipa), mise en oeuvre avec l'appui de l'Office International de l'Eau.

Cette coopération porte principalement sur la collecte des redevances, l'élaboration d'un Plan de Gestion du Bassin et le fonctionnement du Conseil de Bassin du "Rio Chili". Des visites sont prévues dans le Bassin Artois- Picardie au cours de l'année 2014.